

## En Bref

- Conditions météo plutôt froides et ventées avec très peu de pluies donc des sols secs en surface
- Bon état physiologique des aulx
- Présence de mouches mais absence de dégâts visibles sur les plants



## Dispositif d'observations 2015

En 2015, le réseau de surveillance est constitué de **six parcelles d'ail**. Celles-ci sont situées sur les deux grands secteurs de production d'ail d'Auvergne : **2** sur le secteur d'Aigueperse et **4** sur le secteur de Billom dont une conduite en agriculture biologique et une autre destinée à la production de semences.

Les variétés suivies sont les plus représentatives de la production auvergnate : **Flavor, Clédor, Printanor**. Ce sont des variétés d'ail rose de type Printemps (groupe 2).

Les observations seront effectuées sur des parcelles fixes. Toutefois, des observations ponctuelles provenant d'autres parcelles pourront compléter les données initiales si elles révèlent des phénomènes aux conséquences sanitaires importantes.

## Conditions météorologiques

Les températures clémentes de l'hiver et l'absence de gel n'ont pas contribué à la préparation des sols (les mottes n'ayant pas fusées sous l'effet du gel).

L'hiver a aussi été marqué par une pluviométrie plutôt importante, qui a occasionné un retard de plantation. Ceci a entraîné des conditions de plantation moyennes, caractérisées par des terrains boueux et motteux.

Cette dernière semaine s'est caractérisée par de rares pluies, un vent important et des températures froides. Des gelées se sont aussi produites.

Le vent qui a souvent soufflé fort a entraîné quelques blessures sur les feuilles des jeunes plants d'ail.

## Etat physiologique des cultures

Les semis des parcelles suivies ont été effectués entre le **14 janvier et fin mars** pour les semis tardifs.

Au 7/04, les parcelles d'ail se situent entre le stade 2 feuilles (Clédor planté le 23/03) et le stade 5 feuilles (Printanor planté manuellement mi-janvier).

La majorité des parcelles du réseau se trouve au **stade 3-4 feuilles**.



Rédaction du BSV : FDGDON 63 Observations : Producteurs d'ail

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances locales. La Chambre Régionale d'Agriculture et la FDGDON 63 dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation.

Directeur de Publication :  
Gilbert GUIGNAND,  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

## Etat sanitaire des cultures

Les ravageurs et maladies surveillés cette année seront les mêmes que les deux années précédentes, à savoir : les mouches (de l'oignon, des semis), les thrips, la teigne du poireau, les acariens, la rouille, le penicillium, la pourriture blanche, les viroses et les maladies des taches brunes (alternariose, stemphyliose).

### Mouches (*Delia antiqua*, *Delia platura*) :

Des mouches apparentées à la mouche des semis ont été piégées dans les bols jaunes et sur les bandes engluées jaunes et bleues disposées sur les parcelles du réseau. Selon les parcelles, de 5 à 60 mouches ont été capturées. Les captures les plus nombreuses correspondent à la mouche des semis et ont été effectuées sur les bandes de glue.

Aucune parcelle ne présente d'attaques correspondant à des mouches.

**Le risque lié aux mouches est actuellement considéré comme faible.**

### Rappel sur les symptômes :

Les dégâts les plus graves sont causés par les larves en début de saison. Les problèmes sont d'autant plus importants que l'implantation est réalisée en conditions froides.

Les larves pénètrent dans les tissus où s'installent des pourritures bactériennes. Les tissus décomposés servent alors de nourriture aux larves.

Les plantes touchées sont chétives. Elles présentent des jaunissements, flétrissements et déformations foliaires.



Mouche des semis

LAFFONT S - FDGDON 63



Attaque de penicillium

### Penicillium :

L'apparition de penicillium sur les plants d'ail est une conséquence de l'emploi de bulbes malades en tant que semences. Les spores peuvent se disperser lors de l'éclatage des bulbes malades qui disséminent alors les spores du champignon dans l'atmosphère. Ces spores peuvent facilement entrer en contact avec les caïeux sains.

Si la plante arrive à se développer, elle garde un **port chétif et jaunit**. A la surface des caïeux, un champignon de couleur vert-bleu se développe. La lésion sous-jacente prend une teinte marron clair.

Parmi les cinq parcelles observées cette semaine, deux présentent 8% de plantes touchées par le penicillium. Les autres parcelles ne présentent pas d'attaque.

**La phase d'apparition des symptômes est bientôt terminée.**

### Thrips :

Sur une parcelle d'ail du réseau, des thrips ont été piégés, mais en nombre très réduit (6 individus).

**Le risque est actuellement très faible.**

### Teigne du poireau :

Des pièges à phéromones ont été placés sur les parcelles du réseau. Aucune teigne n'a été capturée pour le moment. De manière générale, la **nuisibilité de ce lépidoptère reste très faible** sur l'ail.

### Autres observations :

**Adventices :** Démarrage d'adventices (aethusa, chénopode, rumex, gaillet, vulpin, ravenelle et matricaire) sur trois parcelles du réseau : restez vigilant.

*Prochain BSV prévu le 28 avril*

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation.

Directeur de Publication :  
Gilbert GUIGNAND, Président de la  
Chambre Régionale d'Agriculture



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

